

Groupe E et la commune songeaient à inviter les Jeunesses à visiter un parc éolien. Une citoyenne réagit

Jeunes «sensibilisés» ou «embrigadés»

« STÉPHANE SANCHEZ

Vuisternens-devant-Romont » Le projet éolien des Monts-de-Vuisternens génère un nouveau motif d'indignation. Invoquant la loi sur la transparence, des citoyens ont obtenu l'accès à divers échanges entre la commune de Vuisternens-devant-Romont et Groupe E Greenwatt. Dans le lot, un courriel du 15 mars 2018 émanant du chargé d'affaires éolien de l'époque. Evoquant le thème de la communication, il se dit prêt à soutenir la commune «en temps voulu» et ajoute: «Nous vous encourageons vivement à poursuivre l'idée d'inviter les Jeunesses de La Joux, Sommentier et des Ecasseys à la visite d'un parc éolien. Et réfléchissez d'ores et déjà aux potentiels ambassadeurs dans la région.»



« Il est essentiel d'ouvrir la discussion avec les communes et leurs habitants ainsi qu'avec les opposants »

Nathalie Salamin

De quoi faire bondir une habitante de Sommentier, Marie-France Gonthier. Dans une lettre destinée au courrier des lecteurs, elle qualifie la démarche d'«endoctrinement organisé des jeunes»: «Il s'agit donc d'embrigader les jeunes des 4 villages impactés par le projet du parc éolien Les Monts-de-Vuisternens pendant que la population est maintenue dans le plus grand secret», résume-t-elle.

«Totalemment immoral»

«Les plus jeunes membres des Jeunesses ont 15 ans, ils sont donc mineurs», poursuit Marie-France Gonthier. «Il nous paraît dès lors totalement immoral de tout mettre en œuvre pour convaincre des mineurs du bien-fondé de ce projet. Il s'agit tout simplement de tenter de manipuler les parents et l'opinion publique grâce «aux potentiels ambassadeurs» que



Le projet de parc éolien ne séduit pas la Jeunesse de Sommentier, selon son président. Charly Rappo

seraient les membres de la Jeunesse. Elaborer un «stratagème» pour influencer des jeunes mineurs relève d'une pratique «indigne» du XXI^e siècle», dénonce Marie-France Gonthier.

«Manipulation»? «Ce point de vue n'est pas le nôtre», réagit la porte-parole Nathalie Salamin. «Le dialogue et la sensibilisation des habitants des communes font partie intégrante du développement d'un projet de parc éolien. Il est essentiel d'ouvrir la discussion avec les communes et leurs habitants ainsi qu'avec les opposants. Nous travaillons de façon participative en recherchant activement des soutiens, qui sont importants pour la réussite de tels projets. Il peut s'agir d'adultes mais aussi de jeunes, qui sont très sensibles aux questions environnementales et énergétiques, comme ils l'ont démontré notamment lors des grèves du climat.»

Dans cette perspective, poursuit la porte-parole, Groupe E Greenwatt «informe et sensibilise la population», non seulement au travers de son exposition à Electrobroc, mais aussi «dans une approche sociétale»: «Lorsque nous développons un projet de parc éolien, nous contribuons à la valorisation de la région, en mettant à profit son potentiel énergétique et en contribuant à son développement et à son rayonnement. Nous avons par exemple soutenu financièrement la création du sentier de Vuisternens-devant-Romont. Nous apportons notre soutien en toute transparence, de sorte que nos partenaires savent que nous avons le projet de développer des parcs éoliens dans leur région.»

Un lourd secret qui détonne

Une réponse qui laisse Marie-France Gonthier perplexe: «On lit dans la convention secrète de 2017 que les parties se sont engagées à «mener les démarches pour la construction d'un parc éolien jusqu'au permis de construire», à «favoriser l'adhésion des propriétaires fonciers et de la population impactée» et à «tenir le présent accord confidentiel». Et on lit qu'en mars 2018, au milieu de quatre ans de «secret», Groupe E encourage vivement notre commune à inviter des Jeunesses dans un parc et à réfléchir aux potentiels ambassadeurs. Tout cela met en évidence la démarche réelle de Groupe E, qui est absolument non transparente et non participative.» Et d'ajouter: «Greenwatt prétend aussi valoriser la région. Merci de faire votre publicité sur ce sentier qui serait détruit par le projet, de penser à défricher nos forêts et à implanter des éoliennes industrielles à côté de nos maisons!»

Quant aux Jeunesses, elles assurent ne pas avoir été contactées. «Je ne vois d'ailleurs pas l'intérêt de la visite d'un parc», note Clément Braillard, président de la Jeunesse de Sommentier. «Je suis à 100% contre ce projet et d'après un rapide sondage de nos membres, la grande majorité est du même avis.»

DES EFFETS SECONDAIRES

Le Conseil communal et Groupe E se sont déjà exprimés (LL des 6 janvier, 21 janvier et 4 février) sur leur convention confidentielle, intitulée Intention de collaboration concernant la réalisation et l'exploitation d'un parc éolien sur le territoire de la commune de Vuisternens-devant-Romont. Plusieurs lecteurs ont aussi fait part à *La Liberté* de leur indignation face au silence de ces deux parties durant quatre ans. Un silence qui les a, selon eux, privés de la possibilité d'intervenir.

Sa levée a d'ailleurs en partie motivé la constitution de la liste Union citoyenne, 9 villages, 1 commune, en lice le 7 mars: «La transparence, le dialogue et le respect de chacune et de chacun de nos habitants passent, pour nous, avant la recherche du fric à n'importe quel prix et de la gloriole de réaliser des projets insensés ou

au-dessus de nos moyens», communiquent les 6 candidats de cette liste, à savoir Benoît Pfund, Carole Luxenburger, Théo Piller, Gilles Morand, Martin Rosat et Ingrid Mathis.

Ce sextuor promet une campagne «franche, simple et ferme face aux tentatives d'actions troubles et indignes d'une vraie démocratie, que nous vivons ces derniers temps». L'Union citoyenne n'a «pas peur d'afficher (sa) position contre ce projet d'éoliennes qui traumatise un grand nombre de nos habitants». Elle dénonce le «bilan écologique catastrophique» de ces installations, leur impact sur la santé des habitants, tout en estimant le «vent clairement insuffisant». Des «méfaits» «qui pèsent bien lourd face aux quelques avantages financiers promis jusqu'à la déroute programmée du système». SZ

Projet des Collines de La Sonnaz, exécutifs mitigés

L'un des parcs éoliens s'érigerait dans la région de La Sonnaz. Son exécutif est opposé au projet. Ceux des autres communes concernées ne se prononcent pas.

Outre le projet de Vuisternens, d'autres parcs éoliens planifiés dans le canton font débat. Dont celui dit Les Collines de La Sonnaz, où il est envisagé d'ériger 6 à 8 éoliennes entre Belfaux, Courtepin, La Sonnaz et Misery-Courtion. A La Sonnaz, la position de l'exécutif est claire et ce dès la réception du plan directeur cantonal en 2017: «Un non solide, martèle le syndic Christian Clément. L'exécutif actuel et futur s'engagera jusqu'au bout en ce sens, le seul nouveau conseiller adhérent à notre opinion.» La population, informée dès 2019, semble aussi opposée: une séance d'information fin 2019 de Groupe E Greenwatt mandatée par le canton a suscité des réactions. Des citoyens ont formé l'association Non au parc éolien Les Collines de La Sonnaz et exprimé leurs craintes. Le Conseil communal a lui écrit dès 2017 au Service de l'aménagement pour l'informer de sa «totale opposition», depuis réitérée. Et a envoyé une lettre aux autres communes

concernées en 2018 pour tenter d'obtenir leur soutien, en vain. «L'exécutif, seul habilité à modifier le PAL, ne le fera pas. Nous partons du principe que l'on doit protéger nos citoyens. Or, il y a trop de doutes par rapport à des éléments tels que la santé!»

6 à 8 éoliennes

Le nombre de mâts envisagés à Belfaux, à Courtepin, à La Sonnaz et à Misery-Courtion

Les exécutifs des autres communes sont plus partagés. A Belfaux ou à Misery-Courtion, ils semblent plutôt favorables, sans toutefois s'être positionnés. Misery-Courtion avait engagé des démarches à l'époque pour un projet éolien avec Ennova SA. «Au vu de cela, mais sous toutes réserves, je pense que le Conseil communal devrait aussi être favorable au projet actuel. Mais pour l'heure, rien n'est signé ni fixé», indique Jean-Pierre Martinetti, syndic. Il envisage une séance d'information dès que la

commune aura davantage de détails, après avoir repris contact avec le promoteur. Le sujet ne semble pas pour l'heure au centre des préoccupations citoyennes: il n'a pas suscité de question lors de la dernière assemblée. «A voir s'il y aura davantage de réactions plus tard et lors de la mise à l'enquête.» Et d'ajouter: «Les gens ont tendance à être pour l'énergie renouvelable, du moment où elle n'est pas chez eux.»

Côté Belfaux, «l'exécutif n'a pas pris position», selon Rose-Marie Probst, syndique. Une information est prévue le 23 mars lors du Conseil général, en présence de Greenwatt. «Il s'agit de donner toutes les informations sur la situation telle qu'elle est», note-t-elle, relevant: «Une éolienne reste plus esthétique qu'une usine nucléaire, mais on a le droit de ne pas aimer. Ce thème sera un des défis pour les prochaines législatures. Mais il faudra du temps jusqu'à la fin des études et d'ici la première mise à l'enquête.» Et de rappeler que selon Groupe E, le projet ne démarrerait qu'après l'adhésion des communes.

A Courtepin, l'exécutif ne s'est pas encore concerté sur ce projet, selon le syndic Martin Moosmann. » NICOLE RÜTTIMANN